

## ◀ Interpellé·e·s du 22 mai ▶

# Pour notre camarade Yann et tou-te-s les autres : libération immédiate et sans poursuite !

*Notre camarade Yann, militant de Sud éducation 93, a été arrêté alors qu'il quittait le cortège de la manifestation de la Fonction Publique le 22 mai.*

### **La police frappe les syndicalistes**

Après avoir tenté de traverser violemment le cortège de l'Union Syndicale Solidaires en gazant et en frappant des syndicalistes, les forces de l'ordre ont arrêté arbitrairement notre camarade lors d'un contrôle des sacs à quelques rues du parcours de la manifestation. Celui-ci n'avait sur lui qu'une paire de lunettes de plongée, justifiée par une ordonnance du médecin attestant d'une sensibilité oculaire. Dans quelle mesure le port de lunettes de plongée constitue-t-il à présent un délit ?

### **Tous les moyens sont bons**

Après la violence en manifestation, nos camarades subissent la répression par la privation de liberté. Le gouvernement tente par tous les moyens, et tout particulièrement la répression, de faire passer en force sa politique.

Au-delà de Yann, 17 personnes ont été interpellées suite à la manifestation. Dans la soirée, une centaine de lycéennes et de lycéens ont été interpellé·e·s suite à l'occupation du lycée Arago à Paris.

La garde-à-vue de Yann a été prolongée de 24 heures, comme vraisemblablement pour les autres personnes interpellées.

**Nous exigeons la libération immédiate et sans poursuite du camarade ainsi que des autres interpellé·e·s du 22 mai et dénonçons les arrestations arbitraires et abusives de la part des forces de l'ordre.**

**Un rassemblement est organisé jeudi 24 mai à 17h devant le commissariat du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, 6 rue de la Montagne Sainte-Geneviève.**